

Nombre de membres		
Présents 61	En exercice	Suffrages exprimés
Procuration 14	120	75

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 11 décembre 2019

DELIBERATION n° DEL-2019-114

Objet :
Tarif assainissement non collectif 2020

Date de la convocation

05/12/2019

Date de l'affichage

L'an deux mille dix-neuf, le 11 décembre à 19H15, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Couserans-Pyrénées, légalement convoqué le 5 décembre 2019, s'est réuni sous la présidence de M. Jean-Noël VIGNEAU à la salle des fêtes de Moulis.

Présents : Nathalie AURIAC, Alain BARI, Roland BERNIE, Gaëlle BONNEAU, Frédéric BONNEL, Jean BOUSSION, Monique BOUTONNIER, Ginette BUSCA, Gérard CAMBUS, Christian CARRERE, Alain CAU, René CLASTRES, Raymond COUMES, Charles DAFFIS, Patricia DANDURAND, Etienne DEDIEU, Jean-Michel DEDIEU, Jean-Claude DEGA, Rémy DEMOIZOIN, Gilbert DE SACRAMENTO, André DESCOINS, Gérard DUPUY, Jean-Louis EYCHENNE, Jean-Paul FALGUIE, Gabriel FAURE, Jocelyne FERT, Martine FROGER, Aimé GALEY, Patrick GALY, Aline GENCE, Bernard GONDRAN, Michel ICART, Germain JOLIBERT, Patrick LAFFONT, Pierrette LAPEYRE, Denis LOURDE, Michel LOUBET, Jean-Jacques MERIC, Catherine MERIOT, Christian MESTRINIER, Alain METGE, Richard MEYNARD, Alex MIROUSE, Noëlle MORALES, Maryse PERIGAUD, Anselme POIGNANT, Alain PONS, Gérard PONS, Denis PUECH, René PUJOL, Robert ROUDIL, Alain SERVAT, Marc-Henri SEUBE, Robert THIRION, Alain TORTET, Elisabeth TOTARO, Gérard TOUGNE, Rémy TOULZA, André VIDAL, Christiane VIGNAU, Jean-Noël VIGNEAU.

Procuration : Geneviève AMARDEILH à Jean-Louis EYCHENNE, Daniel ARTAUD à Patrick LAFFONT, Monique CHARLES à Frédéric BONNEL, Armindo DA SILVA à Pierrette LAPEYRE, Sylvie DOMENC à Jean-Noël VIGNEAU, Pierre EYCHENNE à Alain METGE, Léo GARCIA à Gaëlle BONNEAU, Bernard LAMARY à Jean-Jacques MERIC, Yvon OCHANDORENA à Robert THIRION, Claude PUJOL à Ginette BUSCA, Evelyne ROLAIN-PUIGCEVER à Gérard CAMBUS, Yves SUTRA à Michel LOUBET, Christine TEQUI Alain SERVAT, Magalie BERNERE à Raymond COUMES

Excusés : Josiane BERTHOUMIEUX, Marie-Léone BLAIN, Christiane BONTE, Carole DURAN-FILLOLA, Geneviève OSMOND, Christian ROUCH, Gérald ROVIRA, Thierry TOURNE, Alain TOUZET, François VELTER, Gérard DUBUC,

Absents : Henri ANDRIEU, Simon BAVARD, Nejma BEUSTE, Annie ALZIEU, Alain BOURGEON, Laurent BOUTET, Emmanuel CECILE, Michèle COLIN, Nadège COMBET, Eric COUZINET, Jean-Claude DEDIEU, Jean DOUSSAIN, Jean-Marc DURAN, Claude GESLIN, Oscar GIROTTO, Lucien GRANIER, Yvan GROS, Georges HISPA, Alain LEVI, Aline LONG TORRELL, Jeanine MERIC, François MURILLO, Elisabeth ORTET, Francis PUJOL, Fatima RAFAI, Jacques RENOUD, Francis RESPAUD, Thierry RESPAUD, Gilles SOULA, Marie-Christine SOULA, Roland TEYCHENNE, Patrick TIMBART, Eric TORTECH, Patrick TURLAN,

Secrétaire de séance : Denis PUECH

Le Président expose à l'assemblée qu'il est souhaitable de maintenir les mêmes tarifs en 2020 qu'en 2019 pour le service de l'assainissement non collectif.

Ainsi, il est proposé d'appliquer sur tous les recouvrements à compter du 1^{er} janvier 2020, la tarification suivante :

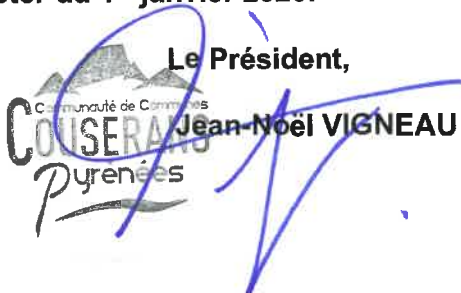
- **Contrôle périodiques de bon fonctionnement des installations existantes : abonnement de 13 euros par an prélevé sur les factures d'eau, et un coût ponctuel pour les non abonnés de 104 € HT.**
- **Contrôle de conception – réalisation des installations neuves : 170 € HT, exigible en 2 parties, 110 € lors de la première phase d'étude de conception de l'installation, 60 € après le contrôle de bonne exécution des travaux.**
- **Diagnostics à la demande des installations existantes : 110 € HT par contrôle.**
- **Traitement des matières de vidange qui seront traitées à la station d'épuration de Saint Lizier : 14 € HT/m3.**

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide :

- **d'appliquer sur tous les recouvrements à compter du 1^{er} janvier 2020, la tarification ci –dessus.**
- **Précise que les diverses taxes s'ajouteront à ce tarif qui sera appliqué sur tous les recouvrements à compter du 1^{er} janvier 2020.**

ADOPTÉ :

Votes pour :	75
Vote contre :	0
Abstention :	0

Le Président,

 Jean-Noël VIGNEAU
 Communauté de Communes
 Couserans
 Pyrénées

Pour extrait conforme au registre des délibérations.
 Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus